

# REGLEMENT PARTICULIER DU TOURNOI JEUNES ET VETERANS DE L'ABN

## du 15 février 2014 – poussins, benjamins, minimes, cadets et vétérans

- 1- Le tournoi se déroulera suivant le Règlement Général des Compétitions et les Règles Officielles de Badminton (édités par la FFBaD). Le tournoi sera géré par le logiciel BadPlus ; les tirages au sort dans les tableaux et en sorties de poules sont donc faits automatiquement conformément à la Réglementation BWF.
- 2- Le tournoi est autorisé sous le n° (**à venir**). Les juges arbitres désignés par le comité d'organisation sont Stéphane LIEUTAUD et Emmanuelle DOUGNAC.
- 3- Le tournoi est ouvert aux catégories mini bad, poussins, benjamins, minimes, cadets et vétérans licenciés à la FFBaD, et en règle avec celle-ci. Les joueurs doivent s'inscrire dans leur catégorie d'âge (les mini bad seront automatiquement inscrits en poussin). Cependant, il est possible pour un jeune de s'inscrire dans une catégorie au-dessus. Ainsi, un poussin peut s'inscrire en benjamin mais pas en minime.
- 4- Les tableaux proposés sont : le simple dame, le simple homme pour les jeunes et le double hommes, double dames et double mixtes pour les vétérans.
- 5- Les vétérans ne peuvent s'inscrire que sur un seul tableau.  
Chez les jeunes, les non-classés seront inscrits dans des tableaux différents des classés.
- 6- Le classement des joueurs sera celui de Poona à la date de la confection des tableaux.
- 7- La date limite des inscriptions est fixée au 3 FEVRIER 2015 (cachet de la poste faisant foi); la confection des tableaux se fera le 8 FEVRIER 2015.
- 8- Le Comité d'Organisation limite le nombre de matchs à 300. Il se réserve le droit de refuser des inscriptions en cas de surnombre, par ordre d'arrivée.
- 9- Le Comité d'Organisation se réserve le droit de regrouper ou scinder certaines séries (d'après le CPPP) si le nombre d'inscrits est insuffisant ou trop important, de telle sorte qu'un joueur ne puisse pas faire plus de 8 matchs dans la journée.
- 10- Les volants sont à la charge des joueurs. Les volants officiels sont le Babolat Start (15 €) et le Yonex Mavis (13 €) en vente dans la salle. Les volants sont à la charge des joueurs avec partage égal entre les joueurs ou paires.  
Les joueurs en série Non Classés peuvent s'entendre pour l'utilisation d'un volant plumes de leur choix. En cas de désaccord, le volant plastique sera de mise.
- 11- La compétition se déroule en 2 sets gagnants de 21 points.
- 12- Les tableaux des catégories jeunes et vétérans seront organisés en poules de 4 ou 5 prioritairement, avec deux sortants dans toutes les poules puis en élimination directe.
- 13- Le montant des droits d'engagement est de 10 € à régler à l'inscription.
- 14- En cas de forfait (quel que soit le motif) après la date limite d'inscription, il n'y aura aucun remboursement.
- 15- Les joueurs doivent se tenir prêts 45 minutes avant l'horaire annoncé.
- 16- Les horaires figurant sur l'échéancier ne sont qu'indicatifs et peuvent être modifiés à tout moment par les responsables du tournoi. En conséquence, un joueur ne peut quitter la salle sans l'autorisation des juges arbitres.
- 17- Le temps minimum de repos entre 2 matchs est de 20 minutes.
- 18- Le temps dit « d'échauffement » est de 3 minutes, à partir de l'appel du match.
- 19- Chez les jeunes, les matchs seront arbitrés par les gagnants en poules et les perdants dans le tableau final. Des horaires resserrés et filets à 1m40 sont prévus pour les poussins. Chez les vétérans, les matchs seront auto-arbitrés jusqu'aux quarts de finale. A partir des demi-finales, les matchs seront arbitrés par des arbitres officiels.
- 20- Les volants touchant les parties amovibles se trouvant au-dessus du terrain, les filins, seront considérés let une fois au service et faute en jeu. Tout volant qui touchera les structures sera considéré comme faute.
- 21- Les joueurs, les entraîneurs, les officiels d'équipes et techniques ont pris connaissance du code de conduite des joueurs et du code de conduite pour les entraîneurs, officiels d'équipe et technique (voir site FFBaD, LOB N°17).
- 22- Seuls auront accès au plateau de jeu, les joueurs devant disputer leur match, les membres du Comité d'Organisation, le juge-arbitre, le juge-arbitre adjoint, les arbitres, et deux conseillers par match.
- 23- Les décisions des juges-arbitres sont sans appel.

## REGLEMENT PARTICULIER DU TOURNOI JEUNES ET VETERANS DE L'ABN du 15 février 2014 – poussins, benjamins, minimes, cadets et vétérans

- 24- Aucun participant ne doit faire l'objet d'une interdiction de participer aux compétitions et tournois officiels.
- 25- Les joueurs ne désirant pas être photographiés doivent le signaler à l'organisateur lors de leur inscription.
- 26- Chaque participant inscrit au tournoi doit connaître les sanctions encourues par un joueur ayant déclaré forfait après la date de tirage au sort. Il devra prévenir l'organisateur de sa non-participation dès que possible. Si un joueur est forfait, il doit prévenir l'organisateur et éventuellement son (sa) partenaire. Celui(Celle)-ci doit alors préciser s'il (si elle) maintient son inscription en recherche ou s'il (si elle) annule sa participation sinon le caractère volontaire du forfait sera retenu. Tout joueur forfait adressera dans les 5 jours les pièces justificatives au siège de la Ligue Poitou-Charentes.
- 27- Les joueurs devront porter des tenues conformes avec le Règlement Général des Compétitions. En particulier, les surnoms, les diminutifs ou tout autre qualificatif en dehors de ceux autorisés par la FFBA D (nom du club, ville, nom du joueur) ne sont pas autorisés sur les maillots des joueurs.